

TRANSFERT AU FONDS CONSERVATEUR

Formulaire de choix d'option
à l'approche de la retraite

**ASSUREZ-VOUS TOUT D'ABORD QUE VOUS RÉPONDEZ
À TOUS LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ SUIVANTS :**

- le participant doit être à 5 ans ou moins de l'âge de retraite anticipée (55 ans), tel que défini à l'article 5.3 du Règlement du Régime, c'est-à-dire à partir de 50 ans;
- le participant doit avoir remis au Comité de retraite une demande écrite de transférer, de façon irrévocable, dans le fonds conservateur la moitié ou la totalité du capital accumulé qu'il détient dans le fonds régulier du Régime (voir les options 1 et 2 du présent document).

Section 1 – Renseignements personnels

Prénom et nom

Adresse postale

N.A.S.

Ville

Courriel

Province

Code postal

Téléphone

Section 2 – Choix d'option

Veuillez cocher la case qui correspond à l'option de votre choix.

☐ **OPTION 1 Transfert 100 %**

Je transfère dans le fonds conservateur **la totalité** de mon capital accumulé dans le fonds régulier.
Mes cotisations futures seront versées dans le fonds conservateur.

☐ **OPTION 2 Transfert 50 %**

Je transfère dans le fonds conservateur **la moitié** de mon capital accumulé dans le fonds régulier.
Mes cotisations futures seront versées en parts égales entre le fonds régulier et le fonds conservateur.

☐ **OPTION 3 Pour les participants qui ont déjà bénéficié de l'option 2**

Je transfère dans le fonds conservateur **le reste de mon capital** accumulé dans le fonds régulier.
Mes cotisations futures seront versées en totalité dans le fonds conservateur.

Section 3 – Autorisation et signature

Je reconnais et accepte que le rendement du fonds conservateur peut ne pas être aussi élevé que le rendement du fonds régulier et je renonce à toute réclamation ou poursuite contre le Comité, l'Université ou l'un ou l'autre de leur mandataire ou délégataire dans l'éventualité où le rendement du fonds conservateur ne serait pas satisfaisant.

Il est entendu que le transfert sera fait conformément aux dispositions du régime, **selon la valeur unitaire établie à la date effective du transfert**. Il est entendu également que quelque soit l'option choisie, le transfert des fonds dans le fonds conservateur est **irrévocable**.

Je, soussigné, atteste que j'ai pris connaissance des dispositions applicables⁽¹⁾ au transfert de la moitié ou de la totalité de mon capital accumulé au fonds conservateur dont celles d'être irrévocable.

Signature

Date

(1) Disponibles sur le site Web du Régime à l'adresse suivante : www.uquebec.ca/rcc

**Veuillez faire parvenir l'original de ce formulaire
dûment signé à l'adresse suivante :**

***Régime de retraite des chargés de cours
de l'Université du Québec
475, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H7***